

Motion du 20 mars 2006 de Mmes Frédérique Perler-Isaaz, Annina Pfund, Sarah Klopmann, Anne Moratti Jung, Nicole Bobillier et M. René Grand: «Pour le rétablissement d'Asphaltissimo à la place du Rhône».

(renvoyée à la commission sociale et de la jeunesse par le Conseil municipal lors de la séance du 16 octobre 2006)

PROJET DE MOTION

Considérant:

- le déplacement de la manifestation Asphaltissimo au Bout-du-Monde;
- la nécessité de laisser la possibilité aux jeunes de s'exprimer à travers ce sport en milieu urbain,

le Conseil municipal demande au Conseil administratif de rétablir l'organisation de la manifestation Asphaltissimo sur la place du Rhône et de veiller au maintien de la patinoire.